



Engager votre territoire vers **les énergies renouvelables** avec l'agriculture



Pour :

- ✓ Un territoire exemplaire et innovant
- ✓ Une dynamique environnementale
- ✓ Une dynamique économique
- ✓ Une maîtrise des charges énergétiques
- ✓ Une amélioration du bilan énergétique du territoire



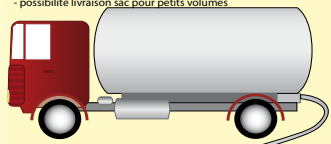
La biomasse agricole, une solution pour relever le défi de l'énergie sur votre territoire

Chaudière biomasse : combustion de paille, miscanthus, bois, etc.

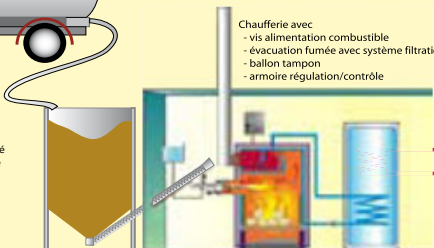
La Seine-et-Marne possède un potentiel de 115 Mtep grâce à de multiples ressources : paille, miscanthus, bois, etc.

L'offre se structure avec des acteurs implantés directement sur le territoire. Il existe désormais des solutions de 30 kW à 10 MW, qui permettent une maîtrise des coûts de l'énergie par la collectivité.

Camion livreur :
- camion souffleur pour granulés
- camion avec pesée embarquée pour plaquettes
- possibilité livraison sac pour petits volumes



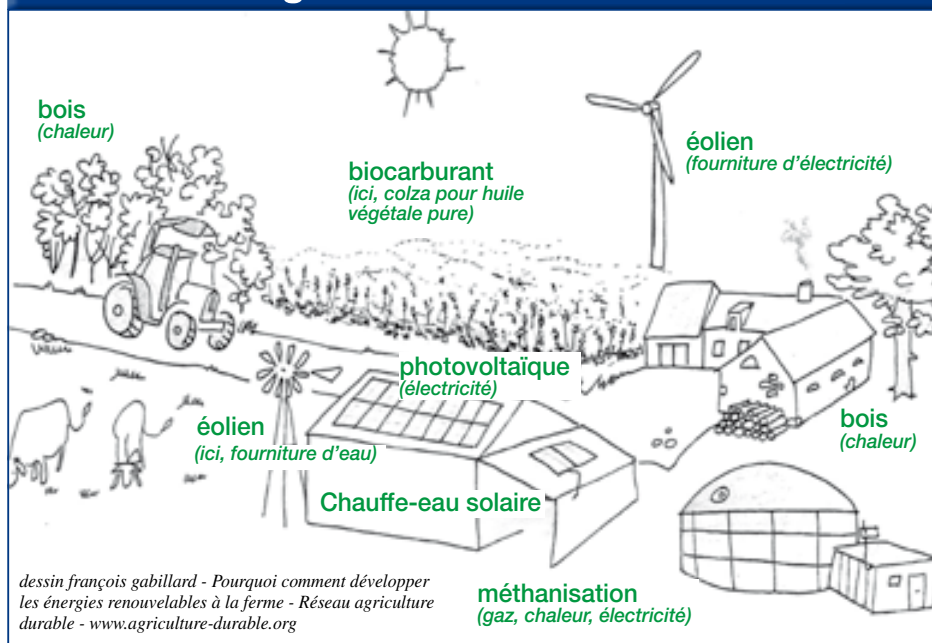
Silo :
- préfabriqué
- sur mesure



Chaufferie avec
- vis alimentation combustible
- évacuation fumée avec système filtration
- ballon tampon
- armoire régulation/contrôle

Vers réseau chaleur, chauffage, ECS bâtiment :
- école, mairie, salle communale, piscine, etc.

Les énergies renouvelables à la ferme



dessin françois gabillard - Pourquoi comment développer les énergies renouvelables à la ferme - Réseau agriculture durable - www.agriculture-durable.org

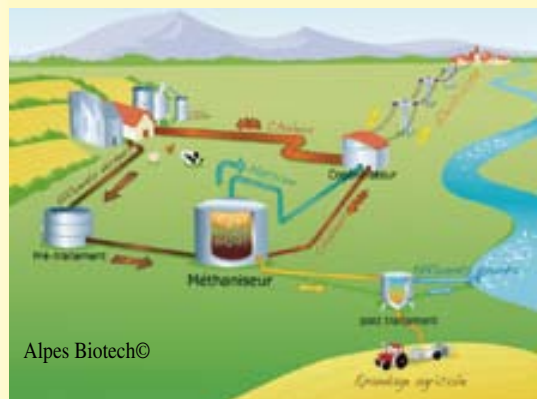
Les agro-matériaux pour économiser l'énergie

« La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas ». L'isolation fait donc partie des solutions énergétiques, d'autant plus lorsqu'elle est produite localement à partir de matériaux renouvelables.

Les agro-matériaux sont des matériaux réalisés à partir de biomasse agricole. Il peut s'agir de paille, de chanvre, de miscanthus, etc...

Méthanisation agricole et territoriale

La digestion anaérobie de la matière organique permet de produire du biogaz qui peut être valorisé en chaleur, en électricité, en carburant ou bien être injecté dans le réseau gaz de ville.



Alpes Biotech©

Certains déchets communaux peuvent être méthanisés (déchets verts, boues de step, fraction fermentescible des ordures ménagères). L'énergie produite peut alimenter aussi bien des bâtiments communaux, qu'une piscine ou encore une maison de retraite.

La chaudière de la Brie

Pascal Seingier, agriculteur à Rozay en Brie, a mis au point une chaudière multicom bustibles qui valorise les combustibles locaux d'origine végétales : résidus d'élagages, tailles de bords de route mais aussi déchets de céréales, coques de noisettes, etc. Elle permet de chauffer de grands espaces tels que les mairies, piscines, écoles, salles polyvalentes, églises, maisons de retraite ou même des lotissements.



Exemples

Planète Chanvre

Les agriculteurs seine-et-marnais cultivent prêt de 1000 ha de chanvre industriel pour Planète Chanvre, une société créée par et pour les agriculteurs. L'unité de transformation implantée à Aulnoy est opérationnelle depuis début 2012. Elle permet la production de l'isolation de 1000 maisons par an.



Bioénergie de la Brie

Actuellement en construction l'unité de méthanisation agricole des frères Quak à Chaumes en Brie devrait approvisionner 5 communes en biométhane via le réseau de gaz de ville, à partir de 2013.






Le financement de vos projets

Les projets en faveur de l'économie d'énergie et de la production en énergies renouvelables sont encouragés par les subventions à la fois pour les études et les investissements matériels :

Fond chaleur ADEME
Appels à projet du Conseil Régional
Certificats d'économie d'énergie



La Chambre d'Agriculture, une équipe à votre écoute, un savoir-faire spécialisé

Nos prestations :

- Une offre de formation
- Une écoute pour comprendre et accompagner vos projets
- Des prestations de diagnostics et de pré-études de faisabilité
- Une ingénierie de projet

Des publications disponibles sur demande :

- Brochure « la méthanisation à la ferme »
- Etude « Potentiel de développement de la méthanisation agricole en Seine-et-Marne »
- Guide technique « le chanvre industriel »
- Fiches techniques « ressources »
- Cartographie du gisement agricole
- Fiches descriptives de réalisation

Pour nous contacter :

01 64 79 30 63
Pôle Economie et Territoire

Interlocuteurs :
Claire Montembault et Remi Fortier

www.ile-de-France.chambagri.fr